



Tournay, le 19/09/2022

COMMISSION SCOLAIRE & FINANCES

Compte-rendu du 13 septembre 2022

Présents : C. ABADIA, A. BERTHIER, N. BONNET, S. BRISÉ, A. CARRERE, S. DEBAT, S. DESPAUX, R. FERNANDEZ, D. GONCALVES, C. JOURET, P. LACOUME, A. LAFFARGUE, S. LAMARQUE, B. LARRÉ, M. PAILHAS, N. PARDON, O. WATIER

Excusés : D. BARIS, E. BAUTE, M. BIELSA, M. CHAUSSERIE, JL. LAPASSET, C. LASSIME, C. NOGUES, P. OSSUN, T. POURTEAU, JL SABATHE.

COMPTE-RENDU

Retour rentrée scolaire 1^{er} septembre 2022

Monsieur JOURET informe que la rentrée 2022 s'est bien déroulée sur les quatre secteurs. Les écoles de Lansac, Laslades, Coussan et Marseillan ont reçu la visite des élus et de Mme l'Inspectrice ce jour-là. Les effectifs sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente : 378 élèves. Un point d'information a été fait sur les effectifs avec Mr LARRÉ pour le SIVOS VAL D'ARROS : 64 élèves – Mme LAMARQUE pour le SIVOM ENTRE DEUX ARRÊTS : 53 élèves – Mr LAFFARGUE pour le SIVOS DU LASSARENS : 111 élèves (13 entrées en maternelle)

Mr LARRÉ nous fait part de la demande d'inscription d'une famille résidant sur Cabanac, à l'école maternelle de GOUDON, du fait que les écoles du secteur ne peuvent accueillir l'enfant au vu des effectifs importants. Mr ABADIA informe que nous avons eu l'information que l'enfant pouvait faire sa rentrée en Janvier, donc le service va revenir vers les Directeurs d'écoles du secteur afin de confirmer ou pas l'impossibilité d'inscrire l'enfant. Le Président précise également, qu'aucune participation financière concernant les frais de scolarité ne sera versée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Transports scolaires :

- **Convention de partenariat avec la région :**

L'accompagnement est obligatoire dans les bus de + de 9 places dès la présence de 4 enfants de maternelle. La 3CVA est concernée sur 3 de ses circuits (LOULES, ARRÊT DARRÉ, ARROS) les matins et soirs ;

La Région verse une subvention de 1000€/an et par circuit + formation des agents. Pour information, nous avons depuis plusieurs années des accompagnatrices sur tous nos circuits.

- **Contrat de transport « Pause méridienne » :**

Proposition de contrat avec la société ACTL EVADOUR, seule offre présentée dans le cadre de la consultation. M LAFFARGUE explique qu'il y a eu une augmentation du prix de 19€/jour soit +8,75%, du fait qu'il n'y avait eu aucune augmentation depuis 2018, avec cette même société. Une négociation a pu être faite. (Tarifs cf Powerpoint ci-joint)

- **Dotation écoles « Sorties pédagogiques » :**

Le budget 2022-2023 : **17 499€** pour 19 classes soit **921€** par classe. Cette dotation sera directement versée sur les caisses des écoles. La gestion actuelle, directement par la 3CVA, n'apporte pas de plus-value. Les enseignants auront une démarche autonome et plus souple sur le budget alloué. Le solde restant pourra désormais servir à des fins autres que celle du transport (ex : achats divers...)

ENT « Espaces Numérique de Travail »

L'académie de Toulouse propose un projet « ENT –École » « BENEYLU ». Ce projet doit faciliter la généralisation de l'usage d'un ENT dans l'ensemble de nos écoles, favoriser la collaboration entre enseignants et entre écoles et d'assurer la pérennité des usages dans le cadre de la mobilité des enseignants. Le coût du projet est supporté par les académies et par les collectivités intégrant ce dispositif. Le prix demandé aux collectivités est de 45€ HT/école et par an. Les Groupes Scolaires Yves Bruno (Dours) et de Pouyastruc souhaitent y souscrire.

Pour rappel : En mars 2022, la Communauté de Communes a répondu à l'appel à projet « Socle Numérique ». Un ENT « ONE » avait été également imposé par l'académie, à ce moment-là. Seuls, les RPI de l'ARRÊT DARRÉ et de l'ARROS avaient répondu à cette offre. Contrat signé pour une durée de 3 ans.

Projet entériné pour les deux Groupes Scolaires.

Restauration Scolaire :

Mme BERTHIER explique qu'une réflexion est engagée sur la cantine à 1€. La grille tarifaire des repas cantines sera révisée pour intégrer ce tarif social (QF inférieur à 1 000€), un tarif plafond sera à définir en intégrant l'augmentation du tarif de La Culinaire (+6.54€ au 1^{er} septembre 2022).

Mme BERTHIER, souhaite engager cette évolution avant la fin de l'année. Il faudra, au préalable, relever les QF de chaque famille (la CAF pourra être contactée, dans le respect des données personnelles (RGPD), ou directement aux familles avec justificatif de la CAF.

Mr LAFFARGUE alerte sur le risque financier pour la 3CVA en matière de gestion du déficit.

M LARRÉ demande si le portail famille est toujours d'actualité et si le QF pourra être intégré dans celui-ci.

Questions diverses :

Portail Famille : en cours de déploiement (paramétrages, audit technique) pour début 2023

Compétence scolaire :

Un cahier des charges en vue d'une consultation est en cours de rédaction. Il sera adressé aux membres des 2 commissions pour validation.

Mr LAFFARGUE indique que l'étude comprendra l'analyse des capacités financières de la 3CVA pour prendre de nouvelles compétences.

Mr ABADIA précise que le chiffrage de la compétence liée au stade de Pouyastruc sera lui aussi intégré à l'étude.

Mr LARRÉ alerte sur l'importance de la qualité des données qui seront fournies par chaque Maire, au consultant afin que l'analyse soit bien réalisée.